

GPAFI Premium et Coronavirus

Nous vous prions de bien vouloir vous munir de votre police d'assurance, du tableau des garanties, des conditions générales d'assurance et toutes clauses particulières relatives à votre police afin de pouvoir vérifier les couvertures et montants d'indemnisation.

I. Comment les quatorzaines sont-elles couvertes par la police GPAFI Premium ?

Les quatorzaines sont divisées en deux catégories :

- L'assuré est asymptomatique :
 - La quatorzaine est couverte par la prestation « *Article 39 Assistance crise : Frais de modification de séjour* ».
 - L'assuré doit fournir les documents de voyages relatifs à une visite dans une zone affectée comme preuve.
 - Les zones affectées sont les suivantes :
 - Chine, y compris Hong Kong ;
 - Iran ;
 - Italie ;
 - Japon ;
 - Corée du Sud ;
 - Singapour ;
 - Cette liste est amenée à évoluer avec la situation, nous vous conseillons de prendre contact avec notre compagnie.
 - Lorsque la quatorzaine a lieu à l'étranger, le client bénéficie d'une prolongation de séjour selon la prestation précitée ;
 - Les annulations et modifications de voyage à venir sont couvertes si le voyage a lieu pendant la quatorzaine selon la prestation précitée.
- L'assuré est symptomatique :
 - La quatorzaine est médicalement nécessaire et couverte par la prestation « *Article 37 Assistance voyage - Prolongation du séjour* » ;
 - L'assuré devra fournir un certificat médical attestant de sa quatorzaine ;
 - Lorsque la quatorzaine a lieu à l'étranger, le client bénéficie d'une prolongation de séjour selon la prestation précitée ;
 - Les annulations et modifications de voyage à venir sont couvertes si le voyage a lieu pendant la quatorzaine selon la prestation « *Article 36 Annulation voyage Frais d'annulation ou de modification de séjour et de transport avant le départ* ».

II. Les rapatriements sont-ils couverts par la police GPAFI Premium ?

Les rapatriements sont divisés en deux catégories :

- L'assuré est testé positif avec un état clinique sans gravité il sera traité sur place en fonction des structures locales et en accord avec les autorités sanitaires locales.
- L'assuré est testé positif avec état clinique instable mais transportable en avion : Il pourra être mis en place un avion sanitaire avec du matériel spécifique (bulle d'isolement + combinaison pour le personnel).

Nous vous rappelons que toutes décisions tant pour les quatorzaines que pour les rapatriements dépendent des autorités sanitaires locales, dans le pays de destination, et des autorités du pays de résidence des assurés.

III. Les annulations de voyage dues au coronavirus sont-elles couvertes par la police GPAFI Premium ?

Les annulations de voyage sont couvertes par la prestation « *Article 39 Assistance crise : Frais de modification de séjour* »

Selon nos conditions générales, les annulations sont couvertes si, après la réservation du voyage, les services officiels suisses (Département fédéral des affaires étrangères ou Office fédérale de la santé publique) et/ou l'Organisation mondiale de la santé déconseillent d'effectuer le voyage.

Cette couverture est prévue à titre subsidiaire et complémentaire des remboursements des compagnies aériennes et des prestataires de voyages.

Les voyages à destination de pays soumis à aucune restriction ne sont pas couverts par la police GPAFI Premium.

IV. Les interruptions et modifications de voyages dues au coronavirus sont-elles couvertes par la police GPAFI Premium ?

Les interruptions et modifications de voyages dues au coronavirus sont couvertes par la prestation : « *Article 39 Assistance crise : Frais de modification de séjour* »

Ces interruptions et modifications sont valables uniquement lorsque le pays de destination est soumis à une restriction de voyage de la part du DFAE, l'OFSP et/ou l'OMS.

Les voyages à destination de pays soumis à aucune restriction ne sont pas couverts par la police GPAFI Premium.

V. Les manifestations/événements/conférences annulées par les organisateurs ou pays étrangers sont-ils couverts par la police GPAFI Premium ?

Les sinistres couverts par notre police d'assurance ne prévoient pas le remboursement des frais d'annulation de voyage en cas d'annulation de manifestations/événements/conférences à l'étranger. Nous conseillons de prendre contact avec l'organisateur afin d'obtenir un dédommagement le cas échéant.

VI. Les recommandations et informations émanant d'autres organismes et/ou gouvernements, que ceux cités dans les conditions générales, sont-elles prises en compte dans les couvertures GPAFI Premium ?

Selon nos conditions générales, les recommandations et informations sur lesquelles nous basons nos décisions doivent émaner des autorités suisses (DFAE, OFSP) et/ou de l'OMS. Les recommandations d'autres organismes et gouvernements internationaux n'ont pas d'influence sur nos polices.

VII. La police GPAFI Premium couvre-t-elle les interdictions de voyager prononcées localement sur le lieu de destination ? Les décisions prises par des gouvernements/organismes autre que la Suisse (DFAE et OFSP) et/ou l'OMS envers les voyageurs étrangers ?

Selon nos conditions générales, nous suivons uniquement les recommandations émises par les autorités suisses (DFAE, OFSP) et/ou l'OMS. Cependant au vu de la rapidité de l'évolution de l'épidémie, nous analyserons ces demandes au cas par cas.

VIII. La compagnie aérienne a annulé un vol vers un pays déconseillé par le DFAE, l'OFSP et/ou l'OMS, la police GPAFI Premium couvre-t-elle le billet d'avion ?

Ces frais sont couverts à titre subsidiaire et complémentaire des prestations des compagnies aériennes et après présentation des justificatifs.

IX. Nos sources d'informations sont à votre disposition :

- **Le Département Fédéral des Affaires Etrangères**
<https://www.dfae.admin.ch/eda/fr/dfae.html>
- **L'Office Fédéral de la Santé Publique**
<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html>
- **L'Organisation Mondiale de la Santé**
<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>
- **Ministère des Solidarités et de la Santé**
<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>
- **GardaWorld Travel Security (l'accès dépend de votre police d'assurance)**
<https://travelsecurity.garda.com/welcome>

Nous vous rappelons que l'épidémie évolue rapidement, les réponses données ci-dessus peuvent donc être amenées à changer selon la situation.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions sur la ligne épidémie mise en place par TSM :

+41 22 819 44 80